

Plan de lutte 2023-2024

053 - École Atelier

PLAN DE LUTTE POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE L'INTIMIDATION LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Conforme aux directives du MELS en vigueur dès 2014-2015

Date d'adoption du Plan de lutte par le conseil d'établissement:

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE

Nombre d'élèves: 322

Primaire Secondaire FGA FP

Nom de la direction:

Sophie Daigle

Nom de la personne désignée pour coordonner les travaux d'une équipe chargée de lutter contre l'intimidation et la violence (art. 96.12):

Sophie Daigle

Nom des personnes faisant partie d'une équipe chargée de lutter contre l'intimidation et la violence (art. 96.12):

Catherine Gauthier, enseignante

Fatma Élabid, enseignante

Édith Lareau, responsable du service de garde

Justine Laurent-Allard, enseignante

Amel Kerkarine, éducatrice

Joceline Ouedraogo, éducatrice spécialisée

ANALYSE DE LA SITUATION (ACTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE)

Outil utilisé pour effectuer l'analyse de situation de l'école	Date de la passation
Rapports QSVE- R et compilation des rapports de signalisation (intimidation, événements majeurs de violence)	2001-05-23

Forces du milieu

Tous les membres du personnel interviennent en cohérence avec ces quatre couples de valeurs de notre école : autonomie et interdépendance, vie démocratique et engagement, effort et accomplissement de soi, liberté et responsabilisation. Ces valeurs sont présentées en couple, puisque l'une nuance l'autre dans la pratique. En plus de guider les interventions au quotidien auprès des élèves, ces 4 couples de valeurs guident les façons de faire de l'équipe-école, tant en ce qui a trait aux apprentissages académiques qu'au développement des habiletés sociales. Il n'y a donc pas de code de vie formel comme dans d'autres écoles. Ce sont nos valeurs qui servent de repères pour guider les agissements des élèves. De cette manière, nous obligeons les élèves à réfléchir et à développer leur jugement critique.

Voici les faits saillants tirés des résultats des questionnaires portant sur le climat scolaire et la violence dans notre établissement (Questionnaire QSVE-R administré auprès de tous les élèves du primaire en mai 2023)

- Selon 93% des élèves de 4e, 5e, et 6e années, notre école offre un climat de sécurité.
- 87% des élèves de 4e, 5e, et 6e années mentionnent être attachés à l'école Atelier (aime venir à l'école, ont le goût d'apprendre, etc.).
- Selon 93% des élèves de 4e, 5e, et 6e années, le climat relationnel et de soutien qu'offre notre école est positif (le personnel intervient en cas de problème, les enseignants aident les élèves, etc.).
- 90% des élèves de 4e, 5e, et 6e années n'ont jamais été victimes de mots déplacés à connotation sexuelle.
- Selon les élèves de 1re, 2e et 3e année, le climat scolaire est excellent (les élèves reçoivent des conséquences justes, les adultes interviennent, les règles sont claires, etc.).
- La grande majorité des élèves de 1re, 2e et 3e année ressent un sentiment de bien-être à l'école : les élèves se sentent acceptés des autres, ils ont des amis et se sentent en sécurité.
- Selon le personnel de l'école, le climat de sécurité (91%), les politiques et les pratiques éducatives (99%), le climat relationnel et de soutien (100%) et le leadership de la direction en matière de prévention de la violence sont excellents (100%).
- L'équipe-école a un fort sentiment d'efficacité collective : grande croyance d'éducabilité des élèves (98%) et grande capacité de collaboration (99%).

Vulnérabilité ou problématiques	Cible
---------------------------------	-------

Problématique

La communication verbale et non verbale entre les élèves n'est pas toujours adéquate. Sans nécessairement qu'il s'agisse de graves manquements ayant systématiquement des conséquences sur l'intégrité des élèves concernés, de nombreux comportements s'apparentant à de l'incivilité (remarques désobligeantes, regards d'indifférence, ton de voix inapproprié, etc.) viennent apporter une lourdeur au quotidien. De plus, nous observons que ces manques de courtoisie sont parfois à l'origine de conflits et de gestes de violence physique.

Voici les faits saillants tirés des résultats des questionnaires portant sur le climat scolaire et la violence dans notre établissement (Questionnaire QSEVE-R administré auprès de tous les élèves du primaire en mai 2023)

Comportements subis

- 41,8% des élèves de 4e, 5e et 6e années disent avoir été insultés ou s'être fait traiter des noms souvent (2 à 3 fois par semaine) ou très souvent (plus d'une fois par semaine). Pour les filles de 3e année, la proportion est de 53,8%.
- 69,9% des garçons de 3e année disent avoir été très souvent rejetés en raison de leurs caractéristiques personnelles et 47% d'entre eux disent avoir été souvent menacés.
- 21,9% des élèves de 4e, 5e et 6e années disent s'être fait bousculer souvent (2 à 3 fois par semaine) ou très souvent (plus d'une fois par semaine).
- 36,7% des élèves de 4e, 5e et 6e années ont mentionné que des groupes d'élèves ont déjà tenté d'imposer leurs règles auprès d'eux.

Comportements observés et perceptions

- 77,2% des élèves de 4e, 5e et 6e années disent avoir vu des élèves se faire insulter ou traiter des noms souvent (2 à 3 fois par semaine) ou très souvent (plus d'une fois par semaine).
- Climat de justice : 28% des élèves de 4e, 5e et 6e années ont la perception que les élèves ne sont pas traités également et 23% d'entre eux pensent que les élèves ne reçoivent pas les punitions qu'ils méritent.
- 46% des élèves de 4e, 5e et 6e années ont mentionné avoir la perception que la violence est un problème à l'école Atelier.
- 47,8% du personnel de l'école dit avoir vu des élèves se faire insulter ou traiter des noms souvent (2 à 3 fois par semaine) ou très souvent (plus d'une fois par semaine).
- 40,3% du personnel de l'école dit avoir vu des élèves impolis envers un adulte (2 à 3 fois par semaine) ou très souvent (plus d'une fois par semaine).

Diminuer le nombre de manquements majeurs (violence physique, verbale, intimidation et violence sexuelle).

Moyens d'évaluation de la cible	Quand et Qui?
Comparaison des données annuelles consignées par l'éducatrice spécialisée Nous comptabilisons le nombre de manquements majeurs (violence physique, verbale, intimidation et violence sexuelle).	Tout le personnel de l'école

Comportements attendus	Moyens retenus: Prévention universelle	Moyens retenus: Interventions ciblées
-------------------------------	---	--

- Les élèves feront preuve de respect dans leurs paroles et dans leurs gestes.

- Les élèves feront preuve de courtoisie envers leurs pairs et envers les adultes.

- Lors des situations conflictuelles, les élèves feront des messages clairs aux autres élèves.

- Les élèves choisiront des moyens pacifiques pour régler leurs conflits : faire un compromis, s'exprimer calmement, aller chercher de l'aide au besoin, etc.

- En cas de manquement, les élèves seront en mesure de faire des gestes de réparation variés et adaptés à la situation.

- Les élèves utiliseront les outils mis à leur disposition (voir section Moyens retenus)

- Les élèves feront preuve d'une écoute active: attitude de respect et d'ouverture, agir en tenant compte des demandes adressées par les pairs ou les adultes

1. Faire la promotion des outils suivants :

La roue des besoins, la roue des émotions, affiche sur la résolution de conflits (outils pas de chichis, liste de techniques de relaxation, la valise des solutions, l' Émojeu, le trousseau de gestes réparateurs, la liste de qualités, les étapes du message clair,

- Rencontres animées par la direction dans chacune des classes (2 fois par année): dans une première rencontre, la présentation du plan de lutte sera faite (l'importance de la dénonciation, les ressources pour la victime, les conséquences pour l'agresseur). Les élèves devront aussi prendre l'engagement d'utiliser toutes les ressources mises à leur disposition pour éviter les situations de violence.

☒ La deuxième rencontre portera sur les gestes et paroles d'incivilité et sur les effets que ceux-ci peuvent avoir sur les autres. Un lien sera fait avec les 3 questions de Socrate : Est-ce bon? Est-ce vrai? Est-ce utile? La rencontre portera aussi sur le message clair et sur la promotion de nos outils. Les éducateurs seront présents à cette rencontre, donc tout le monde va entendre le même message en même temps.

- Promouvoir la communication positive dans la classe : les chauds doudous, se lancer des fleurs, etc.

- Traiter les différents conflits vécus au fur et à mesure et soutenir les élèves dans leur recherche de solutions

- Assurer une surveillance active dans la cour (dès que possible, une TES va à la récréation)

- Utiliser la littérature jeunesse pour développer l'empathie des élèves et pour les sensibiliser aux conséquences de la violence

- Activités animées par l'agent sociocommunitaire au 3e cycle : animation de prévention de la cyberintimidation

- Mettre en oeuvre une planification pertinente pour le cours d'éducation à la sexualité

- En septembre, organiser des rencontres enseignants et éducateurs afin de trouver des solutions efficaces et durables au manque de courtoisie que nous observons fréquemment (enseignants en période libre et éducateurs en temps d'aide à la classe)

- Enseignement explicite des comportements attendus sur le plan de la communication

- Impliquer les élèves dans la réflexion (leur faire distinguer par des exemples de respect et de non-respect par des mises en situation, utilisation de Moozoom)

- Discussions plus fréquentes entre les enseignants et les éducateurs pour comprendre que ce sont les mêmes règles pour tous (dans le contrat éducateur-enseignant, ajouter une section pour noter les attentes et les limites par rapport au respect)

- Rencontre avec des élèves pour déterminer avec eux les comportements attendus et des conséquences en cas de manquement

- Faire des activités ciblées selon les problématiques (problème d'impolitesse, problème de chicane où des élèves parlent dans le dos des autres, etc.)

- Construire le concept de respect et nos limites avec les parents (organiser une soirée d'échange par exemple)

- Mettre en place des ateliers donnés par la technicienne en éducation spécialisée dans une perspective de RAI (réponse à l'intervention) en collaboration avec les enseignants.

- Les thèmes des ateliers portent sur la gestion des émotions, la gestion de la colère et d'autres habiletés sociales telles que développer l'empathie et l'écoute

- Bâtir des scénarios sociaux pour les élèves ayant des besoins individuels plus spécifiques

Mesures de collaboration avec les parents (Conformément aux directives ministérielles et favorisant la stratégie pro-parents de la CSDM)

- Assurer des communications fréquentes entre les enseignants et les familles sur l'attitude des élèves;
- Utiliser nos communications (Altibu), pour faire état du développement d'attitudes en lien avec les valeurs préconisées à l'école Atelier;
- Utilisation de contrat d'engagement après trois événements d'intimidation et/ou de violence impliquant le même élève
- Maintenir une communication régulière entre l'école et les parents (Info-Parents, site Internet) et ajouter, aux moments opportuns, des capsules qui abordent nos actions liées à ce plan de lutte;
- Inclure un point à l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents concernant le plan de lutte contre l'intimidation;
- Offrir des ateliers ou des conférences en soirée sur des sujets qui touchent la bienveillance (comité bienveillance)
- Publication du plan de lutte sur le site web de l'école
- Les stratégies de résolution de conflits enseignées aux élèves seront communiquées aux parents.
- Intervenir auprès des parents afin de les sensibiliser au fait qu'ils sont des modèles de communication pour leurs enfants.

LE SIGNALEMENT D'UNE SITUATION

Voici les modalités pour effectuer un signalement concernant un acte d'intimidation ou de violence

Pour les élèves	Pour les parents
<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves sont encouragés à venir chercher de l'aide, lorsqu'ils en ont besoin, pour résoudre une situation de violence ou d'intimidation auprès de tous les intervenants de l'école. • Les élèves sont encouragés à dénoncer une situation de violence ou d'intimidation lorsqu'ils en sont témoins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les parents des victimes, des témoins et des responsables des actes d'agression ou d'intimidation à informer l'école si leurs enfants font part d'événements de récidence.

Pour les membres du personnel et les partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'intervenant consigne le signalement à l'aide du formulaire Rapport de signalisation • L'intervenant (accompagné, au besoin, d'autres intervenants : TES, psychoéducatrice...) rencontre dans les plus brefs délais les personnes concernées (victime, responsable de l'acte d'agression ou d'intimidation et témoin); • L'intervenant communique avec les parents et autres membres du personnel concerné.

L'école assure la confidentialité de tous les signalements reçus concernant un acte d'intimidation ou de violence. Voici les mesures mises en place dans l'école :

Les élèves victimes ou témoins, de même que leur famille, hésitent parfois à dénoncer par crainte des représailles. C'est pourquoi l'école assure la confidentialité de tous les signalements reçus. Voici les mesures en place dans notre école :

- * Les noms de ceux qui sont venus dénoncer les actes ne seront pas divulgués aux élèves impliqués ou aux familles.
- * L'échange d'information reste nécessaire pour agir efficacement et assurer la sécurité des élèves dans les différents lieux de l'école. Deux balises permettent de cerner l'absolue nécessité d'échanger une information concernant un élève :
 1. Lorsque cette information compromet le développement ou la sécurité de l'élève.
 2. Lorsque l'ignorance de cette information par l'un ou l'autre des intervenants peut causer préjudice à l'élève.
- * Toutes les démarches entreprises seront faites avec discrétion et les situations ne seront jamais discutées devant des personnes qui ne sont pas concernées par la situation signalée.

La direction de l'école qui est saisie d'un signalement concernant un acte d'intimidation ou de violence doit, après avoir considéré l'intérêt des élèves directement impliqués, communiquer promptement avec leurs parents afin de les informer des mesures prévues dans ce présent plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Toutes les manifestations de violence et d'intimidation seront prises au sérieux.

LE PROTOCOLE D'INTERVENTION POUR LES GESTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE

Les Actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation est constaté lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté

- S'assurer que les étapes prévues pour donner suite à un signalement sont respectées afin que les élèves sentent que leur sentiment de sécurité à l'école Atelier est une priorité pour tous
- S'assurer que chacune des étapes du protocole est prise en charge avec une attitude accueillante et rassurante

Mesures de soutien de l'élève victime	Suivis réalisés pour s'assurer que la situation est réglée
<p>Suite à l'événement :</p> <p>1- Rencontrer la victime rapidement</p> <p>2- La rassurer et la déculpabiliser en lui donnant une rétroaction positive sur son dévoilement</p> <p>3- S'assurer que le sentiment de sécurité soit renouvelé</p> <p>4- Respecter le rythme de la victime en s'assurant qu'elle est prête à faire un retour sur l'événement en présence du responsable de l'acte d'agression ou d'intimidation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une observation périodique dans des lieux stratégiques; • Prévoir des moments de suivis à l'agenda. Ces rencontres peuvent s'effectuer avec ou sans les parents, selon les besoins; • Confirmer régulièrement auprès de la victime si les actes d'intimidation et de violence ont cessé; - La direction informe par courriel tous les intervenants qui gravitent autour de la victime.
Mesures de soutien de l'élève témoin	Suivis réalisés pour s'assurer que les témoins restent vigilants et se responsabilisent lors d'une situation
<p>1- Rencontrer les témoins afin de les rassurer et les déculpabiliser en leur donnant une rétroaction positive sur leur dévoilement</p> <p>2- S'assurer que le sentiment de sécurité est renouvelé</p> <p>3- Respecter le rythme de la victime en s'assurant qu'il est prêt à faire un retour sur l'événement en présence du responsable de l'acte d'agression ou d'intimidation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une observation périodique dans des lieux stratégiques; • Confirmer régulièrement auprès du témoin si les actes d'intimidation et de violence ont cessé;
Mesures de soutien de l'élève auteur pour favoriser un changement de comportement	

Suite à l'événement :

- 1- Rencontrer le responsable de l'acte d'agression ou d'intimidation
- 2- Lui faire signer un contrat d'engagement et le faire signer aux parents
- 3- S'assurer que les moyens mis de l'avant pour l'accompagner sont efficaces
- 4- Encourager le responsable de l'acte d'agression ou d'intimidation et nourrir son estime de lui en cas de non-récidive et de modification positive du comportement
- 5- Remplir la grille d'observation pour évaluer les facteurs de risque et les facteurs de protection de l'auteur
- 6- Au besoin, recommander les élèves impliqués à un service professionnel (psychoéducation, travail social, etc.)

Sanctions disciplinaires	Suivis réalisés pour s'assurer que la situation est réglée
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les parents et la direction • Identifier des gestes réparateurs à effectuer par le responsable de l'acte d'agression ou d'intimidation • Réflexion écrite sur les conséquences de ses gestes • Pertes de privilèges (selon la situation et dans le but de sécuriser la victime) • Déployer un plan d'action visant à accompagner le responsable de l'acte d'agression ou d'intimidation. Cet outil visera à l'aider à développer ses habiletés sociales (au besoin) • Suspendre l'élève de son groupe ou de l'école (au besoin) • Formuler une plainte officielle à la police (au besoin) 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une observation périodique dans des lieux stratégiques. • Prévoir des rencontres de suivis à l'agenda pour s'assurer que l'élève progresse positivement. Ces rencontres peuvent s'effectuer avec ou sans les parents, selon les besoins.